

## L'église

La première église du village s'élevait selon toute vraisemblance sur le site dit du Vieux Moutier. On ignore tout de ce premier établissement religieux.

Une seconde église est attestée au centre du village par un rapport de visite du 29 octobre 1416 établi par les délégués du diocèse de Lausanne.

Alors les fidèles se plaignent d'être privés d'un curé régulier et d'être mal desservis par celui de l'Abbaye qui venait y officier, ce sacerdote négligeant ses devoirs. Il manquait aussi un peu de tout en fait d'objets de culte, et surtout deux verrières avaient besoin de réparation. On imagine les courants d'air !

Une deuxième inspection eut lieu le jeudi 25 octobre 1453. Le compte-rendu signale cette église sous le terme : Capella beati Theodoli de Loco. Les constatations d'usage portent sur le matériel et sur l'état du bâtiment.

Cette petite église, modeste selon toute apparence, subsistera avec des fortunes diverses jusqu'en 1798. Elle fut démolie à ce moment-là pour faire place à la grande église actuelle.

On y avait installé une pendule ou horloge en 1675. Elle brûla en 1691, sans être totalement endommagée. Chose à signaler, le rez de chaussée était alors occupé par le four du village, situation pour le moins périlleuse qui devait conduire à ce sinistre qui n'eut certes pas d'incidence majeure sur l'agglomération elle-même, mais par contre, réduisit en cendres les archives qui se trouvaient entreposées dans un coffre à l'étage supérieur.

On a toujours affirmé que toutes les archives de la Vallée avaient brûlé à cette occasion. C'est inexact. La commune de l'Abbaye possédait depuis sa création en 1571 ses propres archives, et il en était de même pour la commune du Chenit constituée en 1646. Ce qui fait que la commune du Lieu put recopier lorsqu'elle en eu besoin les nombreux documents figurant dans ces deux fonds.

Au début de l'époque bernoise fut construite la grande église du Lieu, dite plus tard de la Rochettaz. Son emplacement correspondait à la situation de la gare actuelle. Elle fut toujours, vu son éloignement du village, d'un usage malaisé, surtout en hiver, alors qu'il fallait ouvrir les chemins pour s'y rendre. Vu son volume de beaucoup supérieur à celui de la petite église, son entretien fut toujours coûteux et obéra en permanence les finances communales. Elle fut démolie au début du XIXe siècle, alors que la nouvelle église édifiée au centre du village, commencée en 1798, achevée en 1802, était déjà en service depuis plusieurs années.

Un service de trompettes pour accompagner le chant d'église fut aussi instauré au Lieu. On avait tenté un essai en 1726 déjà. L'ancien régent Nicoulaz du Lieu, alors habitant sur le Crêt, avait été consulté. Tentative apparemment sans suite. On ne retrouve un service régulier des trompettes que dès 1747.

Celles-ci officièrent près d'un siècle, jusqu'en 1842 encore où l'on hésitait à supprimer la fonction parce que l'un de ces vieux serviteurs tenait encore à cela !

Les deux églises servirent conjointement pendant plus de deux siècles et demi. A la grande les cérémonies religieuses d'importance et les cultes de l'été, à la petite les prières et les cultes de l'hiver, alors que les chemins ne permettaient pas de se rendre au grand temple.

Ces deux églises figurent sur divers dessins anciens. Malheureusement ceux-ci ne sont pas assez précis pour donner une bonne image ni de l'un ni de l'autre de ces deux vénérables bâtiments. Les esquisses ci-dessous restent donc sommaires et sujettes à caution.

Malchance pour l'église de 1798, celle-ci devait être passée par les flammes lors de l'incendie du village en 1858. Alphonse RoCHAT, ancien syndic, raconte sa reconstruction :

*Grâce à de nombreux appuis financiers, la reconstruction reprit la même année ; les murs n'avaient, semble-t-il, que peu souffert et purent resservir. La tour fut exhauscée et surmontée d'un clocher plus effilé. Le 20 novembre, la tour était prête à recevoir trois cloches. Treboux, fondeur à Vevey, avait été chargé d'en fondre deux avec le métal récolté après l'incendie et d'en fournir une troisième plus grosse que les autres.*

*Leur histoire n'était pas encore terminée. Pour quelle raison l'autorité en charge en ordonnant de graver les noms de ses membres en a-t-elle exclu quelques-uns ? Cet oubli volontaire mécontente les habitants de l'un des hameaux. Aussi le 23 janvier 1860, une troupe de citoyens munis de marteaux et de ciseaux envahit la tour et à coups redoublés efface toutes les inscriptions. Cette mutilation n'empêcha pas les cloches de carillonner gaîment la réconciliation de tous les citoyens de la commune le 16 décembre 1860, jour de la dédicace.*

La cloche en question est celle que vous pouvez admirer sur son socle, à bise de l'église. Signalons que cette mutilation ne fut pas propre à l'une des cloches du temple du Lieu. On avait déjà vu un tel fait se produire au Pont quelque 130 ans auparavant, soit en 1733. Alors, lors de la fabrication de la première cloche que ce village eut possédée, certains des membres des autorités, gouverneurs selon toute probabilité, y avaient fait apposer leurs noms. La chose avait fait scandale. Les chefs de famille avaient même porté plainte à LL.EE. par l'intermédiaire du bailli de Romainmôtier. Et comme la doléance fut recevable, les participants de cette cabale avaient empoigné marteaux et ciseaux pour faire sauter les inscriptions iconoclastes. La trace de ce travail « réparatoire » est encore visible sur la cloche en question, datée de 1733, pendue en compagnie de deux consœurs plus modernes dans le clocher de l'église du Pont.

Nous profitons de ces lieux tout chargés d'histoire que représentent l'église du Lieu, pour honorer la mémoire de Julie Meylan, poète (1867 – 1940) qui aura contribué de manière notoire à enrichir notre patrimoine choral d'une bonne vingtaine de chants de Noël. Musique d'Alphonse DénéRéaz, paroles

d'elle-même. Son Vieux Noël, est d'une beauté et d'une délicatesse rares, morceau restituant toute la magie de notre vieux Jura enneigé.

## 219. „Vieux Noël...“

A. DENÉREAZ.

*Moderato.*



1. Vieux No - ël, tu nous re - viens, Cou-ron-né de  
 2. Beau No - ël, tes ca - ril - lons Mon-tent jus-qu'aux  
 3. Gai No - ël, cher à l'en - fant, Mets ta flam-me



nei-ge; Les flo - cons, par les che - mins, For-ment ton cor-  
 ci-mes; A tra-vers bois et val - lons, Voix d'ai-rain su-  
 clai-re Au foy - er, som-bre sou - vent, De l'hum-ble chau-



tè - ge; Lié - cho des ro - chers, là -  
 bli - mes Prê - chant à tous en ce  
 miè - re. Grou - pés au - tour du sa -



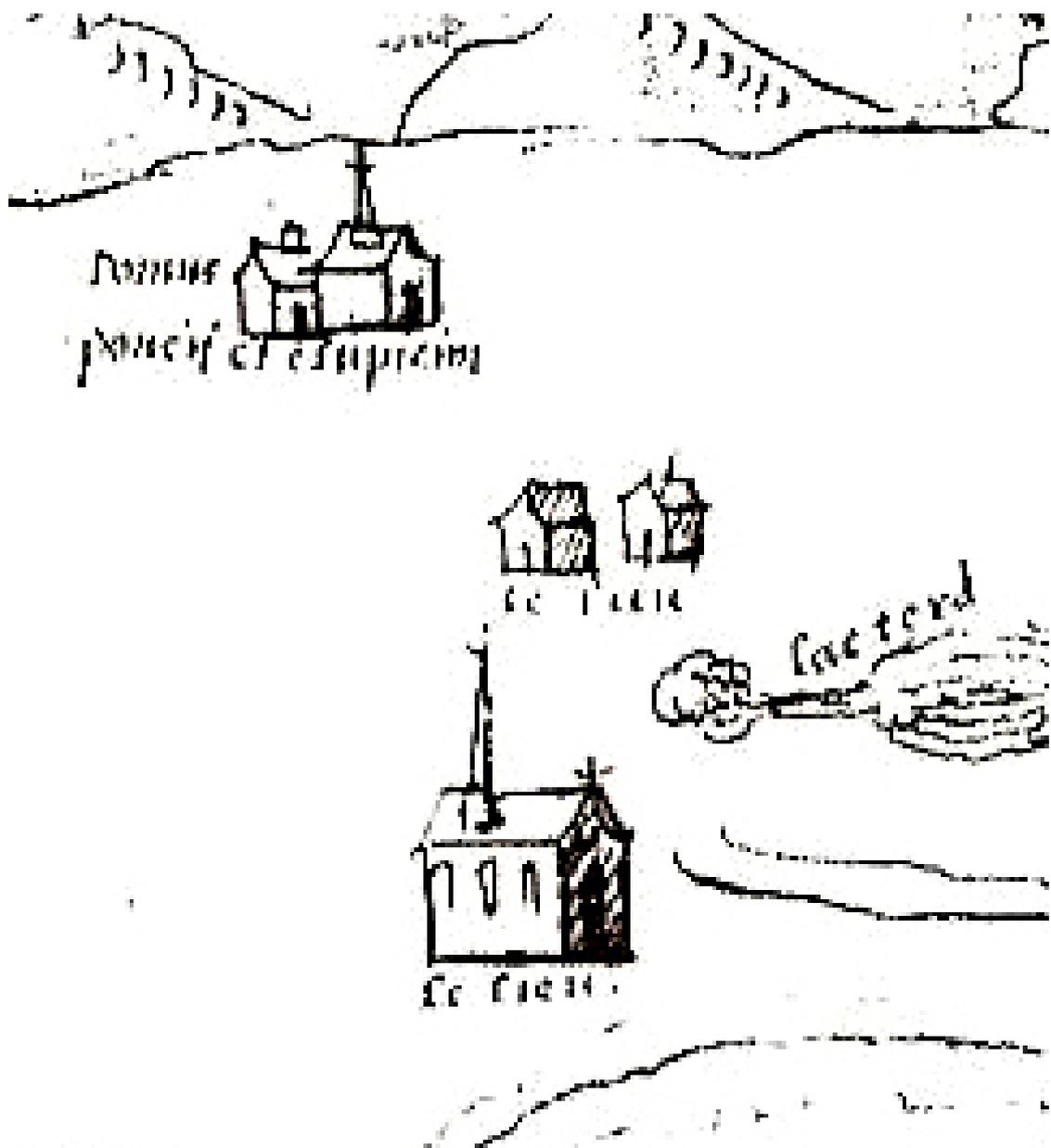
bas, Joy-eux dit ce soir tout bas, Mer-veil-leux mys -  
 jour La foi, la joie et l'a-mour, Mal-gré deuils, souf -  
 pin, Les en-fants, joy - eux es - saim, Di-ront ton his -



tè - re: „No - ël! Paix sur ter - re!“  
 fran - ce: „No - ël! Con - fi - an - ce!“  
 toi - re: „No - ël! Jour de gloi - re!“

(Reproduction interdite.)

M<sup>me</sup> J. G. Meylan.



Carte de 157 ACV, Bq 2. La grande église de la Combe et celle du milieu du village, mise sous le terme Domus Poncii et Esupicini. Ce dernier, selon certains, pourrait avoir été autrefois un compagnon de Poncet. On retrouve le même terme sur la carte Schepf légèrement plus tardive.



*Eglise du Lieu, vallée du Lac de Joux*

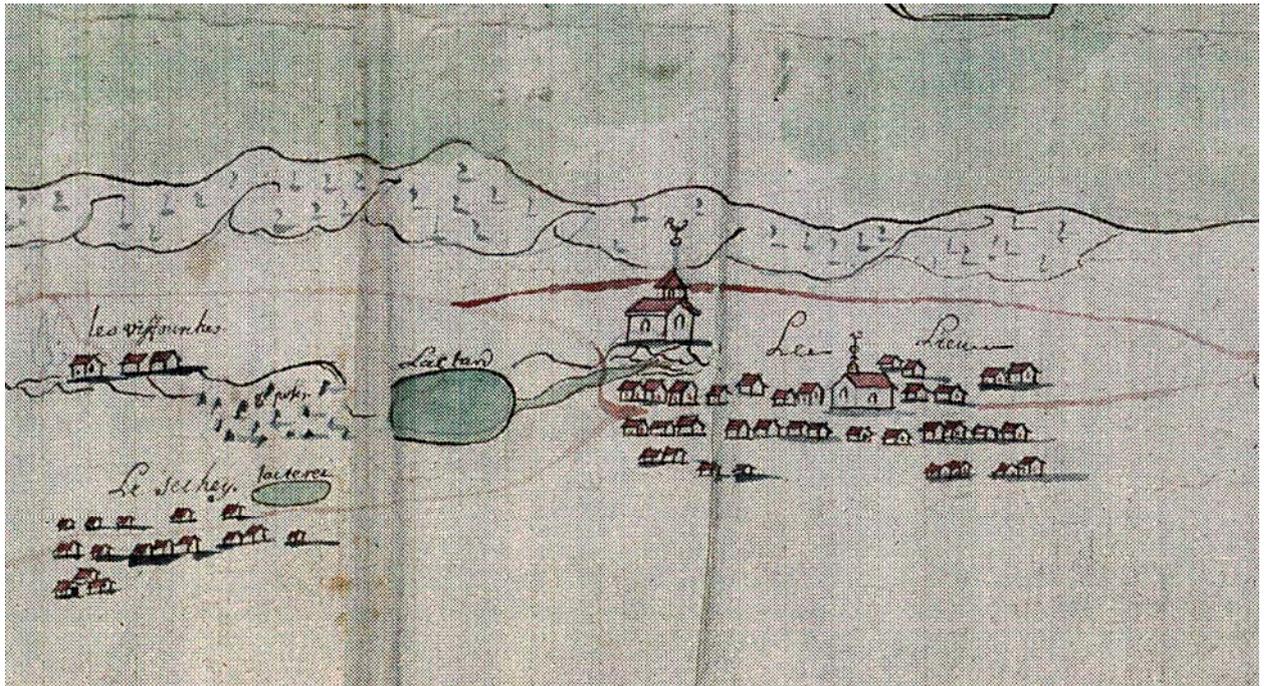
Dessin de Correton, avant 1858. Le clocher a une forme franc-comtoise qu'il perdra lors de sa reconstruction. A droite, sauf erreur l'ancien logis de l'Ours.



On ne voit ici que la petite église dite de la Cité. Dessin proprement rudimentaire qui ne nous en apprend pas beaucoup mais où néanmoins la forme générale du clocher et de l'église est sensiblement pareille à celle du dessin ci-dessous.



Carte Vallotton dite de Yale, vers 1710 – copie N/B des ACV. Les deux églises sont parfaitement visibles. Celle du village aurait eu, semble-t-il, un clocher particulièrement pointu. Réalité ou fantaisie du cartographe ? La grande église de la Rochettaz fait voir quant à elle trois fenêtres circulaires sur son arrière.



Carte Vallotton de 1708 (ACVaulion). Le clocher de la petite église est tout autre. Les deux flèches sont surmontées d'un coq.



Eglise du Lieu vue de l'arrière. Vers 1940. A gauche, l'ancien Hôpital et le ruisseau. Accolée contre l'église, la maison Le Coultre, anciennement atelier Aubert, qui sera démolie en 1955 au soulagement de toute la population !



Eglise du Lieu et maison Le Coultre vers 1910. Les grosses piles de bois devant la cure font comprendre à quel point celle-ci était difficile à chauffer.

Dessin de l'artiste, des mécontents burinant le pourtour de la cloche.

